

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :
(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 479 008

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21) **N° 80 06792**

(54) Jeu de société.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). A 63 F 9/06, 3/00, 7/00.

(22) Date de dépôt..... 25 mars 1980.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 40 du 2-10-1981.

(71) Déposant : LE NEINDRE Jean-Luc Michel Jacques, résidant en France.

(72) Invention de : Jean-Luc Michel Jacques Le Neindre.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire :

La présente invention concerne un jeu de société ; celui-ci est constitué par un ensemble de pièces de forme polygonale, et d'un plateau dont la forme est en fait fonction de l'ensemble des pièces.

Les pièces, qui sont de teinte différente suivant les joueurs, sont 5 caractérisées par le fait qu'elles doivent toutes, même si elles sont de forme différente, posséder au moins un côté de dimension commune, et porter un signe distinctif tel que valeur numérique, lettre alphabétique.

Le plateau est un support sur-lequel sont reproduites les formes, juxtaposées par leurs côtés égaux, de l'ensemble des pièces ou parties de 10 pièces, si plusieurs d'entr'elles ont une partie de leur forme commune ; par contre, aucun des signes distinctifs des pièces n'apparaît sur le plateau qui, d'ailleurs, reproduit un nombre de formes de pièces légèrement plus grand que le nombre réel de pièces dans le jeu.

Le principe de base du jeu présenté réside dans le fait que les pièces de chacun des joueurs doivent se juxtaposer par leurs côtés égaux afin 15 de former une série, et que la forme que peut prendre cet ensemble de pièces juxtaposées est limitée par le plateau.

Ce jeu se rapproche des puzzles, à la différence tout de même, mis à part la forme des pièces, qu'il existe forcément plusieurs possibilités 20 d'assemblages : chaque pièce peut s'apposer à n'importe quelle autre, et la série ne nécessite pas un ensemble bien précis de pièces.

La figure ci-après représente une application de la présente description ; les pièces ont toutes la forme d'un triangle équilatéral, et portent une valeur numérique entre 1 et 5. Il y a au total 20 pièces réparties en 25 fois 10, soit 10 d'une couleur et 10 d'une autre ; chaque valeur numérique est répétée le même nombre de fois, soit 2 pièces de chaque valeur pour chaque des couleurs. Le plateau est un socle sur-lequel sont imprimés des triangles équilatéraux au nombre de 28 dont 20 sont colorés, et disposés de part et d'autre d'une rampe.

REVENDICATIONS

- I- Jeu de société constitué par un ensemble de pièces polygonales portant un signe distinctif tel que chiffre ou lettre, qui peuvent être de formes différentes les unes des autres, mais possèdent toutes une partie de leur forme, commune, et destinées à être disposées sur un plateau.
- 5 2- Jeu de société selon la revendication I, caractérisé par le fait que le plateau représente une forme géométrique composée uniquement de formes identiques aux pièces ou à la partie commune des pièces décrites précédemment.

2479008

